



## Horticulture, PPAM et tabac

### Des profils très différents pour les fleurs, les PPAM et le tabac

*En Poitou-Charentes, l'horticulture, la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et la production de tabac couvrent de petites surfaces ce qui constitue leur seul point commun.*

*En effet, ces productions sont très différentes, aussi bien en termes d'évolution des surfaces qu'en termes de structures d'exploitation.*

*Dans ces spécialités, la Charente-Maritime domine au niveau régional avec 46 % des surfaces en fleurs, 73 % en PPAM et 39 % en tabac.*

#### L'horticulture\* dans la région : une place modeste

L'activité horticole est confidentielle en Poitou-Charentes ; elle est pratiquée par 249 exploitations et couvre 172 hectares. Les surfaces en fleurs ont reculé entre 2000 et 2010 de 8 % et le nombre d'exploitations de 24 %. La région occupe la 12<sup>e</sup> place nationale.

Dans la région, la Charente-Maritime domine avec 79 ha de fleurs, soit 46 % de la surface régionale.

Les exploitations horticoles sont très diversifiées. Elles cultivent des plantes à massif, des plantes en pots fleuries mais aussi des plantes vertes en pots, des fleurs coupées et un peu de plantes vivaces.

Comme en 2000, à peine 40 % des plantes horticoles sont produites sous serres.

*98 % des surfaces horticoles exploitées par des moyennes et grandes exploitations\*\**

En horticulture, 168 ha (soit 98 % des surfaces) sont entretenus par 206 exploitations moyennes et grandes\*\* : ces exploitations cultivent en général moins de 20 ha (85 % d'entre elles).

La production très spécialisée de fleurs et de plantes ornementales constitue une mono-activité puisque son potentiel économique, mesuré par la PBS\*\*, représente 86 % de la production totale des moyennes et grandes exploitations.

#### Une source d'emploi importante

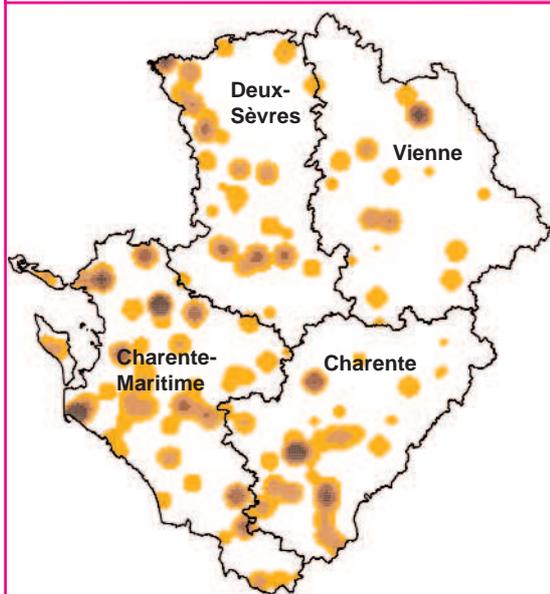
L'horticulture, souvent combinée à la production de légumes, de pommes de terre ou de cultures permanentes, utilise une main-d'œuvre importante avec 527 salariés agricoles permanents, soit 7 % de l'ensemble régional des salariés des moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations emploient en moyenne 5 salariés permanents et occupent l'équivalent de 1 120 UTA en travail occasionnel, soit 32 % de la main-d'œuvre saisonnière régionale.

La part des exploitations individuelles reste encore importante et concerne près de la moitié des exploitations (48 %). Elles exploitent un tiers des surfaces horticoles.

Par ailleurs, il faut noter la présence de 17 exploitations ayant un statut particulier : lycées horticoles, serres municipales ou autres collectivités. Elles détiennent 5 % des surfaces de production ce qui est loin d'être négligeable.

Autre caractéristique : la part des femmes chefs d'exploitation frôle 25 % (avec 16 % des surfaces) contre 34 % toutes exploitations confondues.

#### Fleurs et plantes ornementales surtout dans les deux départements charentais



**Note de méthode :**  
Carte obtenue par lissage géographique.  
Le rayon de lissage est ici de 5 km. La méthode de lissage utilise la fonction Biweight. Chaque donnée lissée est représentée par un aplatissement de couleur sur un carroyage de 1 km de côté.

**Surface en fleurs et plantes ornementales**  
(par km<sup>2</sup> de territoire)

- Moins de 2 ares
- de 2 à moins de 5 ares
- de 5 à moins de 10 ares
- plus de 10 ares

© IGN - BD Carto

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

\* Le terme d'horticulture désigne dans ce texte la culture de fleurs et de plantes ornementales.

\*\* Moyennes et grandes exploitations : exploitations dont le potentiel de production mesuré par la PBS (production brute standard) est supérieur à 25 000 €.

#### Pour en savoir plus

- Agreste Poitou-Charentes - Septembre 2003 - "Le recensement horticole 2001 en Poitou-Charentes"
- Agreste Primeur - n° 298 - Février 2013 - "Des plantes à petite surface loin d'être négligeable"

## Le pavot œillette : 90 % des surfaces en PPAM

Les surfaces en plantes à parfum, aromatiques et médicinales, cultures souvent complémentaires d'autres grandes cultures, ont progressé entre 2000 et 2010 : 923 ha, soit une augmentation de 23 %. La région se situe au 6<sup>e</sup> rang national, la première place étant occupée par la région PACA. Seulement 125 exploitations sont impliquées dans cette activité.

En Poitou-Charentes et, c'est une spécificité, la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales est quasi exclusivement du pavot œillette. En effet, cette plante couvre 90 % des surfaces consacrées aux PPAM.

Parmi les autres PPAM, on trouve principalement du persil (27 ha), du psyllium noir de Provence (21 ha), de l'ispaghul-psyllium (10 ha), de la bourrache (9,5 ha) et du thym (7 ha).

Dans la région, la Charente-Maritime domine avec 673 ha de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, soit 73 % des surfaces régionales.

### 98 % des surfaces en PPAM exploitées par des moyennes et grandes exploitations

Pour cette spécialité, 909 ha (soit 98 % des surfaces) sont entretenus par 111 exploitations moyennes et grandes : ces exploitations détiennent une SAU moyenne de 82 ha.

Le pavot œillette est cultivé en majorité par des exploitations de grandes cultures, le potentiel économique mesuré par la PBS représente 9 % de la production totale des moyennes et grandes exploitations.

Les exploitations ont plus fréquemment un statut sociétaire que celles pratiquant l'horticulture puisque 64 % sont gérées en EARL ou GAEC ou autre forme sociétaire regroupant 73 % des surfaces.

Environ 5 % des femmes sont aux commandes d'une exploitation qui cultive ces plantes sur 2,5 % des surfaces seulement.

Il est impossible d'estimer la part de la main-d'œuvre destinée aux PPAM car ce sont des cultures de grandes exploitations. Ces dernières consacrent en moyenne 7 % de leur SAU aux PPAM. Du fait de la taille importante des exploitations concernées, 2 UTA en moyenne sont nécessaires pour gérer l'exploitation.

### L'horticulture : peu de surface et beaucoup de main-d'œuvre

Moyennes et grandes exploitations	Fleurs et plantes ornementales	Plantes à parfum aromatiques, et médicinales	Tabac
Surface en ha	168	909	1 356
Nombre d'exploitations	206	111	147
Nombre UTA par exploitation	4,2	2,0	3,0
Surface moyenne en ha	0,8	8,0	9,0
SAU moyenne en ha par exploitation	13	82	118

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Tabac : la région au 2<sup>e</sup> rang national

Poitou-Charentes est la seule région dont les surfaces en tabac ont augmenté de manière significative entre 2000 et 2010, hissant ainsi la région à la seconde place après l'Aquitaine. Les surfaces en 2010 couvrent 1 358 ha contre 1 523 ha en Aquitaine. La filière, cependant, s'est restructurée, le nombre d'exploitations cultivant du tabac a été divisé par 2 en 10 ans. Là encore, la Charente-Maritime détient la palme avec 39 % des surfaces.

Les exploitants concernés consacrent à peine 8 % de leur SAU au tabac.

### La quasi-totalité des surfaces en tabac exploitées par des moyennes et grandes exploitations

Pour le tabac, 1 356 ha (soit 99,9 % des surfaces) sont entretenus par 147 exploitations moyennes et grandes : ces exploitations sont en général de grandes structures de 118 ha en moyenne, bien plus grandes que la moyenne régionale.

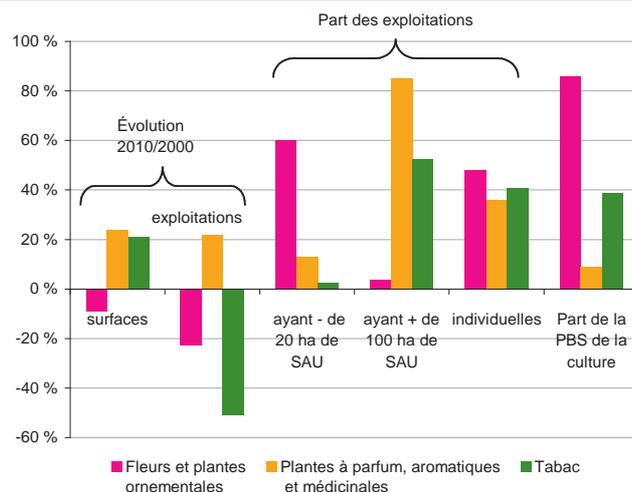
Comme pour l'œillette, le tabac est cultivé en majorité par des exploitations de grandes cultures, mais *a contrario*, le potentiel économique, mesuré par la PBS, représente 39 % de la production totale des moyennes et grandes exploitations.

Les exploitations ont plus fréquemment un statut sociétaire que celles pratiquant l'horticulture puisque 59 % sont gérées par des personnes morales regroupant 69 % des surfaces.

Environ 8 % des chefs d'exploitation sont des femmes mais ces dernières cultivent seulement 4,6 % des surfaces en tabac.

De même que pour les PPAM, il est impossible d'estimer la main-d'œuvre pour le tabac car c'est une des activités des grandes exploitations. Compte tenu de la taille importante de leur SAU (118 ha en moyenne), les exploitants cultivant du tabac emploient en moyenne 3 UTA pour faire face à l'ensemble des travaux de l'exploitation. Le travail saisonnier est deux fois plus important dans ces exploitations qu'en moyenne régionale.

### Des évolutions contrastées selon les cultures



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010